



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Note sur l'économie agricole comparée des Etats-Unis et du Canada

G. DEBAILLEUL

La conjonction et la similitude des crises financières de l'agriculture au Canada et aux Etats-Unis s'imposent de prime abord. Les situations financières des secteurs agricoles des deux pays présentent en effet beaucoup plus de points communs entre elles qu'elles n'en présentent avec celle des agricultures européennes, tant du point de vue de leur gravité, des catégories de producteurs les plus touchés, des productions en crise ou de la genèse de cette crise. Ce rapprochement paraît si évident qu'il contribue à renforcer l'opinion que le Canada agricole ne serait qu'une simple extension géographique de l'agriculture américaine, non seulement dans ses conditions naturelles, mais dans ses structures et dans ses modes d'organisation et de financement.

Pour pouvoir analyser les modalités de la crise agricole dans les deux pays, il importe donc d'avoir à l'esprit quelques-unes des caractéristiques communes et spécifiques des systèmes agricoles canadien et américain.

Les systèmes de production

Tout d'abord, on retiendra que, si l'on compare l'agriculture des dix provinces canadiennes à celle des dix Etats américains voisins de l'autre côté de la frontière, d'une part, on observe globalement la même distribution des systèmes de production d'est en ouest : un système céréalier et d'élevage de bovins dans l'Ouest ; un système de céréales fourragères, de production laitière et d'élevage hors-sol au Centre et dans l'Est. En particulier, les Prairies canadiennes, qui correspondent aux trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et qui fournissaient en 1985-1986 17 % du commerce mondial de blé, constituent un prolongement au nord du 49^e parallèle des Grandes Plaines des Etats-Unis, considérées comme le grenier nord-américain. Les différences sont principalement liées aux conditions d'humidité et de température et se traduisent essentiellement dans des différences de variétés et dans la proportion de jachères annuelles par rapport à la superficie en culture.

Les structures de production

Sur le plan des structures de production, la comparaison des deux zones mentionnées ci-dessus donne des courbes de Lorenz identiques quant à la concentration des fermes en fonction de leur volume de ventes, pour des périodes de recensement correspondantes, alors qu'au niveau national les structures agricoles canadiennes paraissent suivre l'évolution moyenne des structures américaines, avec un décalage d'environ dix ans. Une telle comparaison masque en réalité les différences sensibles qui opposent l'agriculture du Nord des Etats-Unis à celle du Sud.

Cependant, pour permettre au lecteur une comparaison rapide des deux ensembles de production agricole, le tableau 1 présente quelques données structurelles nationales qu'il convient d'utiliser avec précaution, compte tenu des définitions différentes utilisées dans les recensements et de l'approximation retenue dans la transposition des classes de taille de chiffre d'affaires en dollars canadiens vers les dollars américains.

Tableau 1. Distribution en pourcentage des exploitations canadiennes et américaines par classes de chiffre d'affaires (en \$ américains 1982)

	CANADA (1981)	ETATS-UNIS (1982)
Ventes annuelles évaluées en dollars américains 1982 :		
— supérieures à 200 000 \$	2,3	4,7
— entre 40 000 et 200 000 \$	26,2	24,1
— entre 20 000 et 40 000 \$	18,6	11,5
— inférieures à 20 000 \$	52,9	59,7
— ensemble	100	100
Nombre d'exploitations	318 361	2 400 000

Sources : Etats-Unis : données du recensement 1982.

Canada : nos calculs d'après les données du recensement agricole 1981.

La composition de la production agricole

La composition en valeur de la production agricole des deux pays présente des similitudes et des spécificités importantes, qui contribuent également à éclairer la situation financière de l'agriculture. Comme l'indique le tableau 2, les Etats-Unis et le Canada offrent un remarquable équilibre entre les productions animales et végétales, mesurées en valeur. De plus, la répartition des productions animales par spéculation est pratiquement identique d'un pays à l'autre.

Tableau 2. Structure du revenu agricole brut monétaire (moyenne des années 1984-1985).

	CANADA	ÉTATS-UNIS
PRODUITS VÉGÉTAUX	49,5	49,9
dont :		
— céréales	32,8	17,9
— oléagineux	5,7	9,2
PRODUITS ANIMAUX	50,5	50,1
dont :		
— viandes rouges	28,1	27,8
— volailles-œufs	7,2	8,2
— produits laitiers	13,9	12,7
TOTAL	100	100

Source : USDA et Agriculture-Canada.

On observera cependant que les recettes provenant des productions végétales se répartissent d'une manière tout à fait différente. Les céréales et oléagineux représentent à peine plus du quart des recettes agricoles totales aux Etats-Unis, alors qu'elles assurent près de 40 % des recettes canadiennes.

Tableau 3. Part des exportations dans la production des céréales (moyenne 1983-1984-1985).

	Canada	Etats-Unis
Blé	79,3 %	50,7 %
Maïs	8,0 %	23,8 %
Orge	36,8 %	11,2 %

Source : USDA et Agriculture-Canada.

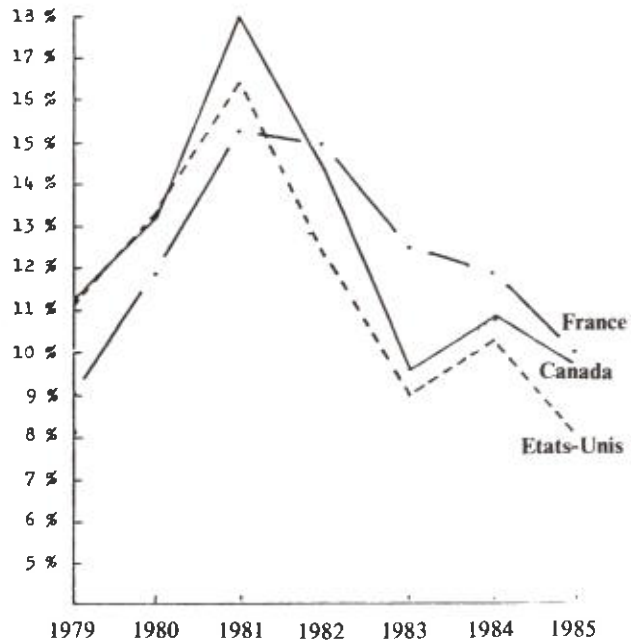
Cette primauté du secteur céréalier dans l'économie agricole se double d'une ouverture plus grande sur les marchés extérieurs, en particulier si on la mesure par la part de la production qui est exportée.

Cette vocation exportatrice est beaucoup plus marquée au Canada qu'aux Etats-Unis pour de simples raisons démographiques. Aux Etats-Unis, les cultures occupent 154 millions d'hectares pour une population de 231 millions d'habitants, soit un ratio de 0,66 ha/hab. Le Canada peut cultiver 31 millions d'hectares pour une population de 24 millions d'habitants, soit un ratio de 1,3 ha/hab.

Le contexte macro-économique et la genèse de la crise agricole

Sur le plan des relations commerciales, bien que les deux pays négocient actuellement un traité de libre-échange, leurs économies sont d'ores et déjà très intégrées, ce qui se traduit notamment par un alignement des politiques macro-économiques canadiennes sur celles de leur voisin du Sud, en particulier dans le domaine monétaire et dans celui des taux d'intérêt.

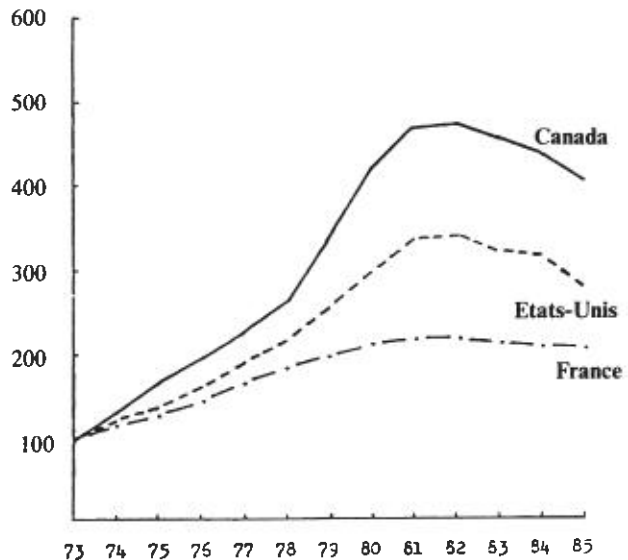
Figure 1. Evolution comparée des taux d'intérêt.



Source : F.M.I.

Les problèmes financiers que connaissent les exploitations agricoles américaines et canadiennes tirent leur origine du même mouvement d'investissement accéléré qui a accompagné la prospérité des années 70. L'évolution des taux de change des dollars canadien et américain et la croissance spectaculaire des exportations céréalières dans les deux pays ont entraîné une augmentation sensible des revenus agricoles, dont la poursuite pendant les années 80 a été anticipée, tant par les agriculteurs que par les banquiers. Dans les deux pays, cette conjoncture s'est traduite par une accumulation des actifs agricoles, financés largement par le recours à l'emprunt. L'augmentation du prix des terres en a été une des manifestations les plus marquantes. Le retournement de la conjoncture sur le plan agricole, à partir de 1981-1982, se conjuguant à la crise économique et à la flambée des taux d'intérêt, à l'évolution inverse des taux de change, et aux conséquences de l'aggravation des déficits budgétaires, a débouché, de manière beaucoup plus brutale et plus aiguë aux Etats-Unis et au Canada qu'en Europe, sur une situation de crise financière du secteur agricole.

Figure 2. Indice des variations relatives de la valeur des terres (1973 = 100).



Source : Statistique Canada, USDA, BIMA.

LE SYSTÈME DE CRÉDIT AGRICOLE

Le système de crédit agricole américain présente par rapport au cas canadien, décrit brièvement dans l'article consacré au Canada, suffisamment de spécificités pour qu'il soit utile d'en proposer une description sommaire.

Le financement de l'agriculture américaine est assuré par trois types d'organismes prêteurs.

1. *Une organisation publique fédérale, la Farmers Home Administration (FmHA).* Cette agence gère des programmes de financement du capital foncier et des prêts de production à court terme, mais également des programmes de prêts de calamités naturelles et de constructions résidentielles rurales. Elle est considérée comme le prêteur en dernier ressort, assurant un financement à des agriculteurs qui se trouvent dans une situation qui ne leur permet pas d'obtenir des autres institutions des prêts à des conditions avantageuses. De plus, la FmHA peut fournir une garantie sur des prêts consentis par des institutions du secteur privé.

A côté de la FmHA, une autre agence publique, la *Commodity Credit Corporation (CCC)*, fournit du crédit à court terme aux agriculteurs. Toutefois, bien que ses prêts soient comptabilisés dans l'ensemble des prêts à l'agriculture (dont ils représentent 8 % en 1985), il s'agit en réalité d'un système d'avances sur récoltes et de financement des stocks ; la CCC constitue un des outils essentiels de la politique de soutien des prix agricoles.

2. *Une organisation à structure coopérative, le Farm Credit System (FCS).* Le FCS se compose essentiellement de 37 banques réparties en 12 districts géographiques qui couvrent pour la plupart trois ou quatre Etats. Dans chacun de ces districts on trouve trois banques :

— une *Federal Land Bank* qui accorde des prêts à long terme par l'intermédiaire d'associations locales de crédit foncier (*Federal Land Bank Associations* ou *FLBA*) ;

— une *Federal Intermediate Credit Bank* qui finance l'acquisition de matériel et de biens de production par l'intermédiaire d'associations locales de crédit à la production (*Production Credit Associations* ou *PCA*) ;

— une *Bank for Cooperatives*, spécialisée dans les prêts aux coopératives agricoles d'approvisionnement, de commercialisation et de transformation.

De plus, à l'échelon fédéral, vient s'ajouter une *Central Bank for Cooperatives* qui participe au montage de très gros emprunts coopératifs.

Chaque banque est la propriété des associations correspondantes du district, lesquelles appartiennent aux agriculteurs emprunteurs, qui doivent souscrire des parts d'un montant proportionnel aux prêts obtenus.

D'autres institutions complètent le Farm Credit System, pour en assurer soit le financement par le biais d'émissions d'obligations, soit la gestion et la comptabilité centralisées.

On doit enfin mentionner la *Farm Credit System Capital Corporation* (FCSCC) qui avait pour fonction de fournir une assistance aux banques aux prises avec des difficultés financières et de commercialiser les biens acquis par le FCS à l'occasion de prêts défaillants. Une législation récente, le *Farm Credit Act* de décembre 1985, votée pour tenter d'empêcher la faillite de l'ensemble du système, a pratiquement transformé cette compagnie en 38^e banque du réseau du FCS, en lui confiant le soin de refinancer les banques en difficulté en rachetant leurs prêts « non performants » et en les liquidant. Elle a, par ailleurs, autorisé le Trésor américain à se porter acquéreur, en cas de besoin, d'obligations émises par le FCS.

Cette même législation a sensiblement renforcé les pouvoirs de contrôle de la *Farm Credit Administration*, commission de surveillance du FCS nommée par le gouvernement.

Le Farm Credit System fournit environ un tiers du crédit utilisé par les agriculteurs et leurs coopératives, mais agit en fait comme régulateur de tout le système de crédit agricole, ce qui explique l'importance du débat sur la nécessité de l'intervention gouvernementale pour rétablir l'équilibre financier du FCS.

3. *Le secteur privé* représente la troisième catégorie d'organismes prêteurs, dans laquelle on retrouve les banques commerciales, les compagnies d'assurance-vie et les individus.

Le secteur bancaire mérite une mention spéciale dans la mesure où l'on distingue deux catégories parmi les banques commerciales intervenant dans le financement de l'agriculture : les banques dites agricoles et les autres. Il existe en fait deux définitions de ce qu'est une banque agricole. La définition traditionnelle retient comme banques agricoles celles dont les prêts aux agriculteurs représentent plus de 25 % du total des prêts. La seconde, retenue par la FED. (*Federal Reserve Board*), considère comme banque agricole toute banque dont la proportion de prêts à l'agriculture dépasse simplement la moyenne de tout le secteur bancaire commercial, soit environ 17 % en 1985. Les données statistiques dépendent donc de la définition utilisée. Ainsi, en 1985, sur 14 400 banques commerciales, on en dénombrait 3 930 suivant la définition traditionnelle et 4 965 selon la définition de la FED. Toujours selon celle-ci, le pourcentage de prêts agricoles dans les prêts des banques non agricoles était de 3,4 % en 1985, contre 34,7 % pour les banques agricoles.

Ainsi, les systèmes de financement de l'agriculture et la répartition des sources de financement entre les organismes publics, coopératifs et privés apparaissent sensiblement différents entre le Canada et les Etats-Unis, ainsi qu'on peut en juger par le tableau 4, pour la dette à long terme.

Toutefois, on peut observer que, dans les deux pays, les pouvoirs publics contrôlent la moitié du financement à long terme de l'agriculture, soit directement, par le biais d'une agence fédérale, la Société de Crédit Agricole (SCA) au Canada, la FmHA aux Etats-Unis, soit en garantissant les prêts d'un

système coopératif, le FCS aux Etats-Unis. La seconde observation qui s'impose est que le secteur bancaire commercial intervient beaucoup moins aux Etats-Unis qu'au Canada dans le financement à long terme de l'agriculture. Cependant, cette différence ne s'observe que dans la période récente, et date de l'entrée des grandes banques canadiennes sur le marché hypothécaire agricole.

Tableau 4. Répartition de la dette à long terme, selon les sources de financement au Canada et aux Etats-Unis (1985).

	CANADA (dette à plus de 10 ans)	ÉTATS-UNIS (dette hypothécaire)
SCA (fédéral)	41,1	
FmHA (fédéral)		10,1
Agences provinciales	14,0	
Financement public	55,1	10,1
FCS (coopératif)		42,2
Secteur coopératif	0,0	42,2
Banques	20,6	10,4
Caisses populaires	9,9	
Secteur bancaire	30,5	10,4
Comp. d'assur.	0,3	11,1
Particuliers et autres	14,1	26,3

Source : SCA Canada et USDA.

Si l'on considère non plus seulement le financement à long terme, mais l'ensemble du crédit concédé à l'agriculture, les banques canadiennes (y compris les caisses populaires) en fournissent un peu plus de la moitié, soit 51,9 % en 1984, alors que cette part n'est que de 23 % pour le secteur bancaire américain. En dépit de cette intervention beaucoup plus modeste, la crise financière agricole pose au secteur bancaire américain des difficultés plus sérieuses qu'il n'en pose aux banques canadiennes, en raison de la dispersion, de la taille réduite et de la spécialisation qui caractérisent de nombreuses institutions bancaires américaines.

Le système de crédit agricole a encouru des pertes de 2,7 milliards de dollars en 1985, alors qu'il avait encaissé un revenu net de 373 millions de dollars en 1984. La principale raison tient à l'augmentation des provisions pour perte sur prêts de 335 millions à 3,0 milliards de dollars en 1985. Sur les 118 banques qui ont fait faillite en 1985, 69 étaient des banques agricoles, dont 60 % dans le Corn Belt et les Etats des Plaines. Cela représente la poursuite d'une tendance, commencée en 1983, d'augmentation rapide du nombre de faillites bancaires et d'augmentation de la part des banques agricoles dans ces faillites.

Tableau 5.
Evolution du nombre de faillites bancaires aux Etats-Unis.

	1981	1982	1983	1984	1985
Banques commerciales	7	33	44	77	118
Banques rurales	3	19	15	41	81
Banques agricoles	1	10	7	31	69

Source : Compilé par Greg Gajewski, Agricultural and Rural Economics Division, Economic Research Service, USDA.

Les zones géographiques dans lesquelles les banques commerciales rencontrent le plus de difficultés sont naturellement celles dans lesquelles la crise financière agricole est la plus sévère et où les banques sont le principal prêteur agricole, mais l'impact de cette crise est particulièrement aggravé dans certains Etats dont la législation impose des limites très étroites à l'extension géographique, à la croissance et à la diversification des institutions bancaires.

C'est le cas notamment pour le Kansas, le Missouri, l'Iowa, le Nebraska et le North Dakota.

A la suite des faillites, des saisies ou des liquidations de prêts « non performants », les institutions de crédit agricole se retrouvent propriétaires de montants très importants de capitaux immobiliers, principalement fonciers. Le FCS avait acquis au total, à l'automne 1986, près de 800 000 ha de terres agricoles, dont une partie commence à être revendue, et une autre fraction est donnée en location. A la même époque, la FmHA détenait 560 000 ha, les compagnies d'assurance 240 000 ha et les autres prêteurs, principalement les banques, 1 760 000 ha. En ce qui concerne la FmHA, une législation fédérale lui interdit de remettre ces terres en vente avant d'avoir donné à leurs anciens propriétaires la possibilité de les reprendre.

De même, au Canada, un moratoire qui venait à expiration à la fin du printemps 1987 limitait les reventes de terre de la part de la SCA.

Enfin, en dépit de leurs différences dans les modalités de financement de l'agriculture, dans les deux pays, les pouvoirs publics ont dû intervenir pour renflouer d'un côté le FCS et de l'autre la SCA.

Ainsi, de part et d'autre du 49^e parallèle, les producteurs agricoles se voient aux prises avec une crise financière qui présente la même genèse et dont l'ampleur a obligé les deux gouvernements à accroître de manière sensible leur intervention dans le secteur agricole, en dépit, de part et d'autre, d'une orientation politique néo-libérale et du poids - déjà considéré comme insupportable - de leur déficit budgétaire.

BIBLIOGRAPHIE

AGRICULTURE-CANADA, 1987. — *Compte-rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes*, décembre 1986, Ottawa.

DEBAILLEUL (G.), EHRENSAFT (P.), 1987. — « Crise de l'agriculture et de la politique agricole américaines », in *Le complexe agro-alimentaire et l'Etat*, Montréal, Univ. du Québec, *Cahier de recherche sociologique* (5-1), printemps, pp. 125-158.

GENERAL ACCOUNTING OFFICE U.S., 1985. — *Financial condition of american agriculture*, Report to the Congress of the United States, by the Comptroller General, GAO/RCED-86-09, Washington (DC), octobre.

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE-CANADA, 1986. — *Le financement de l'agriculture canadienne*, Ottawa, mars, 36 p.

STATISTIQUE CANADA, 1983. — *Recensement agricole de 1981*, Ottawa.

USDA, 1986. — « Financial characteristics of U.S. farms, January 1, 1986 », Economic Research Service, *Agriculture Information Bulletin* (500).

USDA, 1986. — « U.S. State agricultural data », Economic Research Service, *Agriculture Information Bulletin* (501).

L'AGRICULTURE DU DANEMARK, DE L'IRLANDE ET DE LA FRANCE :
quelques points de repère

	Danemark		Irlande		France	
● Structure des exploitations (a)						
Nombre d'exploitations ⁽¹⁾	98 680		221 058		1 129 588	
Surface agricole utile moyenne par exploitation (hectares) ⁽¹⁾	28,8		22,8		25,5	
Répartition des exploitations par classe de taille (en %) ⁽²⁾						
1-10 hectares UDE ⁽³⁾	19,2		30,8		32,2	
10-20 hectares UDE ⁽³⁾	27,0		29,7		20,4	
20-50 hectares UDE ⁽³⁾	39,2		30,5		32,3	
≥ 50 hectares UDE ⁽³⁾	14,6		8,9		15,1	
● Production finale (1984) (a)						
Ensemble (millions ECU)	6 706		3 905		39 991	
Production végétale (%)	32		12		50	
Production animale (%)	68		88		50	
● Résultats économiques (b)						
	1980	1984	1980	1984	1984	1984
(à prix et taux de change courants, en millions d'ECU)						
Valeur ajoutée brute	1 968	3 284	1 407	2 168	16 793	21 754
Valeur ajoutée nette au coût des facteurs	1 397	2 564	1 120	1 944	13 209	17 186
Intérêts payés sur valeur ajoutée brute (en %)	52,3	35,5	20,2	14,0	8,5	10,7
Consommations intermédiaires par hectare de surface agricole utile ⁽¹⁾	1 175		321		597	

(1) En 1983

(2) En 1984

(3) UDE : Unité de dimension européenne

Sources : (a) Commission des Communautés européennes (1987) - *La situation de l'agriculture dans la Communauté*, Rapport 1986.

(b) Eurostat (1986) - *Comptes économiques, agriculture, forêt, 1979-1984*, Thème 5 série C.